

# Yonne

LE BULLETIN DE L'ARORY

numéro 15 - novembre 2005 - 4€

ARORY

• Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •

# Mémoire

## Sommaire

### Le Dossier

Le commissaire Grégoire, chef du service des renseignements généraux dans l'Yonne sous l'Occupation / pages 2 à 13, par Joël Drogland.

Le concours 2006 / pages 14 à 15, par Jean Rolley.

Rectificatif / pages 16, par Joël Drogland.

## MÉMOIRE, HISTOIRE...

En guise d'éditorial, et pour tenter d'expliquer les incompréhensions qui opposent parfois (souvent ?) résistants et historiens de la Résistance, je vais emprunter à un historien, grand spécialiste de l'histoire grecque mais aussi résistant, Jean-Pierre Vernant, des extraits de ses conclusions au colloque « Mémoire et Histoire : la Résistance » tenu en 1993 sous la direction de J.M. Guillon et P. Laborie ( et publié aux éditions Privat en 1998).  
Après avoir posé dès le départ que « toute mémoire est une construction, une fabrication », J.P. Vernant définit trois types de mémoires : la « mémoire personnelle » des anciens résistants, la « mémoire sociale » (que nous préférons pour notre part appeler « mémoire collective ») et la « mémoire des historiens ».

« Il y a déjà la mémoire personnelle, la mémoire de nous tous qui sommes là comme témoins (...) Les années de la Résistance, pour chacun de nous, ont compté tellement que nous ne serions pas ce que nous sommes s'il n'y avait pas eu ces années-là. Elles sont loin(...) et pourtant nous sommes fabriqués avec ça... ». Mais il ajoute : « Au fur et à mesure que nous changeons, notre perspective sur ce que nous fûmes dans le passé se modifie et nous « re-travaillons » nos souvenirs... ».

« Et puis il y a la mémoire qu'on peut appeler la mémoire sociale (...) Elle diffère suivant les lieux, suivant les milieux, suivant les moments aussi (...) En particulier dans cette mémoire sociale, il y a ce qu'on appelle les commémorations. Le fait que les autorités

officielles, ou les groupes particuliers, choisissent certains jours, certains lieux (...) exprime un choix (...) On ne les choisit pas par hasard, et ils ne sont pas neutres. Ils retiennent certaines choses, ils en oblitèrent d'autres. Il y a dans cette mémoire sociale tout un travail de reconstruction, voire de fabrication du passé... ».

Le troisième élément, c'est la mémoire des historiens (...) Ils ont des règles de reconstruction du passé qui sont strictes (...) Ils visent à essayer de démêler tout ce qui a été surajouté : les illusions, les mythologies de la résistance (...) Alors, pour les historiens, les documents comptent évidemment plus que les témoignages des acteurs (...). Un témoignage ne prouve pas un fait ; mais un

**« Il y a dans la mémoire sociale tout un travail de reconstruction, voire de fabrication du passé... ».**

**J.P. Vernant**

document non plus. Un document est toujours une trace, il a toujours un aspect témoignage (...) Pour être compris, ce témoignage-là demande lui aussi à être critiqué. Je comprends parfaitement qu'on ne puisse accorder une confiance complète au témoin. Mais je crois que c'est dans le va-et-vient entre document et témoignage que l'histoire de la Résistance peut être faite. »

C'est ce que, à notre modeste niveau, nous avons essayé de faire, dans les livres publiés par l'ARORY et surtout dans le Cédérom *La Résistance dans l'Yonne* : confronter les témoignages et les documents (d'archives et autres) pour essayer, non pas de « raconter » cette période (notre but n'est pas d'es-

## Yonne 10/44 Mémoire

Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne.  
Directeur de publication : C. Delasselle  
Rédacteur en chef : J. Rolley  
Iconographie : A. Fouanon  
Coordination : T. Roblin  
Graphisme et réalisation : F. Joffre  
Arory, 2005. Photos : D.R.  
site internet : [www.arory.com](http://www.arory.com)  
e-mail : [info@arory.com](mailto:info@arory.com)  
Centre de documentation :  
15 bis, rue de la Tour d'Auvergne  
89000 Auxerre  
Tél. / fax : 03 86 48 23 68.

sayer de restituer l' « atmosphère » de l'Occupation ni de faire de la Résistance « un roman historique », pour reprendre les termes de J.P. Vernant), mais d'exposer des faits et de tenter de démêler ces faits de leur reconstruction mémorielle.

L'étude des documents nous a parfois amenés (c'est le cas pour le personnage qui fait l'objet du dossier principal de ce bulletin n° 15) à éclairer d'un jour nouveau un événement, un groupe ou un personnage et, ce faisant, à remettre en cause des certitudes ou des présentations incomplètes ou partiales. C'est un exercice passionnant mais risqué, car les mythes ne se laissent pas briser si facilement (le mythe des bombardements de juin 1940 par des avions italiens en est un bon exemple) et ceux qui les croient depuis toujours n'aiment pas qu'on vienne remettre en cause leurs certitudes.

Par ailleurs (et nous le constatons avec une certaine surprise) les enjeux politiques sont toujours aussi présents, soixante ans après, dans les mémoires de cette période. Il existe une mémoire communiste de la Résistance, et une mémoire, certes moins structurée, qu'on pourrait appeler, faute de mieux, la mémoire non-communiste (qui est parfois, pas toujours, anti-communiste). A ne vouloir reprendre à notre compte ni l'une ni l'autre, mais en nous obstinant à tenter de rester simplement fidèles à nos méthodes d'historiens, c'est-à-dire l'examen le plus objectif possible des faits à la lumière des témoignages et des documents, nous risquons de ne satisfaire ni l'une ni l'autre. Nous assumons ce risque, même s'il ne nous laisse pas indifférents.■

CLAUDE DELASSELLE

# LE COMMISSAIRE GRÉGOIRE, CHEF DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'YONNE SOUS L'OCCUPATION

Commissaire spécial, chef du service des Renseignements généraux du département de l'Yonne de 1941 à 1944, coordinateur de l'ensemble des services de police du département, chef des forces armées de lutte contre la Résistance, René Grégoire est arrêté à la Libération, emprisonné puis traduit devant la cour de justice de l'Yonne. En apparence l'affaire est simple et la cause entendue : Grégoire a été un agent actif de la collaboration avec l'occupant et s'est mis à son service dans la lutte contre la Résistance.

Le 20 avril 1945, à l'issue d'un réquisitoire accablant, René Grégoire est condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi. Le 5 juin 1945, il est fusillé. Il est l'un des deux seuls condamnés exécutés dans le département de l'Yonne<sup>(1)</sup>.

L'étude du volumineux dossier d'instruction du procès Grégoire [2] révèle que la réalité des comportements sous l'Occupation est bien plus complexe qu'on ne la décrit par la classique et manichéenne opposition entre Résistance et collaboration. Chef des forces qui attaquèrent plusieurs petits maquis au printemps 1944, le commissaire Grégoire connaissait la plupart des responsables de la Résistance, rencontrait régulièrement Marcel Choupot, responsable départemental des FFI, entretenait des relations suivies avec les responsables du réseau Jean-Marie Buckmaster et appartenait lui-même à un Service de renseignement. Le commissaire Grégoire ne serait-il pas, comme le sous-préfet d'Avallon Maurice Vincent [3], l'une des manifestations de cette « zone grise » habitée par ceux dont le comportement a pu être à la fois et en même temps une participation aux méfaits de Vichy et une certaine forme de résistance ?

## Une carrière dans la police commencée en 1936

René Grégoire est né à Jarzé (Maine-et-Loire) le 15 novembre 1895. Il a cinq ans

**AFFECTÉ AU SERVICE DU CONTRE-ESPIONNAGE, IL EST EN CONTACT AVEC LES OFFICIERS DU 2<sup>ÈME</sup> BUREAU FRANÇAIS ET AVEC LE SERVICE DE RENSEIGNEMENT DONT LE SIÈGE POUR LA RÉGION EST À BELFORT.**

quand la mort de son père, bûcheron, oblige sa mère à s'engager comme cuisinière dans une maison bourgeoise. Il a une sœur, de deux ans sa cadette. Il fréquente l'école communale de Jarzé mais à onze ans sa mère le fait engager comme aide-maître d'hôtel. A treize ans, il entre au collège Saint-Joseph de Baugé (Maine-et-Loire) puis, ayant obtenu une bourse, à l'institution Mongazon à Angers. Quand sa mère se remarie, il est en seconde ; il doit quitter l'institution sans diplôme.

Mobilisé dans l'infanterie, il est blessé à la tête par un éclat d'obus en 1915 et doit être trépané. Fait prisonnier le 25 avril 1918 et interné en Allemagne, il s'évade le 4 juillet, rejoint la France par la Hollande et l'Angleterre et se remet à

la disposition de l'Armée. Il est décoré de la croix de Guerre avec citation à l'ordre de la division et de la médaille militaire des évadés.

Il devient clerc de notaire en 1920 à Baugé puis en 1927 à Sablé-sur-Sarthe. En 1936, il est admis au concours de commissaire de police et affecté le 1<sup>er</sup> février 1936 à Crest dans la Drôme. Marié en secondes noces à une institu-



René Grégoire.

trice, il a trois enfants, nés en 1925, 1927 et 1929.

Le 6 juin 1937, il prend ses fonctions de

commissaire spécial adjoint à Dijon. Un rapport daté de 1938 le décrit comme un fonctionnaire à « l'intelligence vive » et au « caractère ferme et franc », ayant une « autorité morale certaine sur les Inspecteurs », « donnant toute satisfaction ». Affecté au service du contre-espionnage, il est en contact avec les officiers du 2<sup>ème</sup> Bureau français et avec le service de renseignement dont le siège pour la région est à Belfort.

À la mobilisation, il crée le service de contrôle et de surveillance du territoire de la 8<sup>ème</sup> région militaire. Durant la « drôle de guerre », il exerce les fonctions de délégué du ministère de l'Intérieur auprès du contrôle postal de la 8<sup>ème</sup> région. Lors de la débâcle, il suit le personnel du commissariat spécial de

Dijon qui se replie à Clermont-Ferrand. À partir du 25 août 1940, revenu à Dijon, il exerce les fonctions de chef de service aux Renseignements généraux.

## Les fonctions du commissaire Grégoire dans l'Yonne

Le 6 juin 1941, il est nommé commissaire spécial à Auxerre, chef de service des Renseignements généraux de l'Yonne. Le 5 février 1943, il est chargé par arrêté préfectoral de la direction et de la coordination de l'ensemble des services de police du département [4]. En décembre 1943, il est nommé sur place commissaire principal. En mai 1944, l'intendant régional de police de Dijon lui confie la direction du « corps franc » du département de l'Yonne, unité qu'il vient de créer pour entreprendre la lutte armée contre la Résistance. Le 27 juillet 1944, nommé commissaire divisionnaire à Limoges, il ne rejoint pas son poste et refuse également de replier son commissariat sur Nancy.

De 1941 à 1944 dans le département de l'Yonne, Grégoire exerce toutes les activités de répression afférentes à ses fonctions : répression des « menées anti-nationales » c'est à dire des « menées communistes », de la « dissidence gaulliste », du « terrorisme » [comprendre toute activité de résistance armée]. Il est aux ordres du préfet et a autorité sur tous les services de police du département puis sur les unités spéciales de lutte contre la Résistance armée.

À ces fonctions de répression s'ajoutent les fonctions de surveillance et d'information qui ont toujours été celles du service des Renseignements généraux. Régime de dictature et d'exclusion, l'État français attache une grande importance à la connaissance de l'opinion publique. Peyrouton, ministre de l'Intérieur, s'adresse aux préfets dans ces termes dès la fin de l'été 1940 : « plus que jamais, il importe que le gouvernement soit constamment au courant de l'état de l'esprit public », et il exige pour cela que des rapports détaillés soient régulièrement transmis à ses services : « outre l'impression produite par l'action générale du gouvernement, vous préciserez l'accueil réservé à chaque décision importante (...) Vous >

> direz la sensibilité de la population à l'égard des diverses propagandes et les moyens que vous jugez les plus propres à les combattre. » Le préfet est destinataire des rapports régulièrement établis par les services des Renseignements généraux <sup>(5)</sup> mais aussi par les commissaires de police, les officiers de gendarmerie, les sous-préfets de Sens et d'Avallon, ainsi que les chefs des principales administrations.

Pour mener à bien ces fonctions de surveillance et d'information qui sont nécessaires à la répression, le commissaire Grégoire dispose, outre des fonctionnaires qui sont sous ses ordres, d'indicateurs et de fonds spéciaux. Les fonds spéciaux sont versés par le préfet et Grégoire doit envoyer des rapports justifiant leur utilisation. Les quelques rapports conservés aux Archives départementales de l'Yonne <sup>(6)</sup> montrent que ces fonds servent « au recrutement d'informateurs politiques pour les groupements [...] MSR [Mouvement social révolutionnaire], PPF [Parti populaire français], Francisme... » c'est à dire à la surveillance des partis collaborationnistes. À mesure que grandit l'activité de la Résistance, les fonds spéciaux servent à la combattre en rémunérant des indicateurs dans « divers points sensibles de notre département », par exemple à la « sucrerie de Briennon », à « l'usine Guillet d'Auxerre », à « l'usine de Frangey » ou au dépôt de la SNCF de Laroche-Migennes <sup>(7)</sup>.

Le service des Renseignements généraux ne joue pas un rôle direct dans la persécution de juifs. Les rafles de juillet 1942, d'octobre 1942 et de février 1944 sont réalisées, sur ordre du préfet qui applique les ordres de sa hiérarchie qui obéit aux Allemands, par la Police et la Gendarmerie.

### Grégoire et la répression anticommuniste en 1941 et 1942

Dès le mois de janvier 1941, le préfet de l'Yonne, dans un rapport à l'ambassadeur délégué général du gouvernement français des territoires occupés à Paris, affirme qu'une répression impitoyable doit « permettre de lutter efficacement contre la gangrène bolchevique ». Le 9 janvier [six mois avant l'arrivée de

### GRÉGOIRE ET CHANTERELLE REÇOIVENT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À LA POLICE DE VICHY UN TÉLÉGRAMME DE FÉLICITATIONS POUR LEUR « INTELLIGENTE INITIATIVE » ET LE « ZÈLE DÉPLOYÉ » À L'OCCASION DE LA « DÉCOUVERTE À AUXERRE D'UN IMPORTANT CENTRE DE PROPAGANDE COMMUNISTE ».

Grégoire dans l'Yonne], le préfet Bourgeois ouvre le « camp » de Vaudeurs pour y interner des opposants politiques, pas tous communistes. Dès son arrivée à Auxerre, le commissaire aux Renseignements généraux est l'un des agents actifs de la répression anticommuniste.

À la mi-août 1941, une importante distribution de tracts communistes a lieu à Auxerre. Le préfet Bourgeois <sup>(8)</sup> convoque le commissaire Grégoire et le commissaire de police d'Auxerre Chanterelle. Il exige qu'une prompte et efficace répression soit entreprise. Le 23 août, les services du commissaire Chanterelle arrêtent Antoine Ganivet, 27 ans, manœuvre à Auxerre. Il déclare que les tracts qu'il a distribués lui ont été remis par son chef de chantier, « Julot ». Ainsi sont arrêtés Jules Brugot et sa compagne, Lucienne Rolland, le 26 août. À son domicile, la police trouve du matériel d'imprimerie, des tracts, des brochures, du papier, des instructions du Parti communiste et des notes permettant d'identifier plusieurs militants et de réaliser un important coup de filet dans le Sénonais.

Une douzaine de militants sont arrêtés et incarcérés au quartier français de la prison d'Auxerre, le 29 août pour les Auxerrois, les 11 et 12 septembre pour les Sénonais. Grégoire et Chanterelle reçoivent du Secrétaire général à la police de Vichy un télégramme de félicitations pour leur « intelligente initiative » et le « zèle déployé » à l'occasion de la « découverte à Auxerre d'un important centre de propagande communiste ». Le 13 janvier 1942, Jules Brugot est fusillé comme otage, en représailles de l'attentat de Dijon du 10 janvier 1942.

Les autres militants communistes sont transférés à Paris au début de mars. Traduits devant la section spéciale de la cour d'appel de Paris, ils sont condamnés à des peines de un à cinq ans de prison ou de travaux forcés. À l'expiration de leur peine, plusieurs d'entre eux sont remis aux autorités allemandes qui les déportent.

En décembre 1941 René Roulot abandonne la responsabilité politique du département de l'Yonne et est remplacé par Jean-Pierre Ringenbach (« Gaston ») qui établit des contacts nombreux dans le

département. « Gaston » est arrêté dans l'Aube le 29 janvier 1942. La Gestapo et la police française trouvent dans son meublé suffisamment de documents pour procéder à l'arrestation de plusieurs militants. Les services du commissaire Grégoire sont informés de l'enquête par la police française de Troyes, ce qui lui permet de remonter jusqu'à Robert Bailly, arrêté le 3 février, puis à Suzanne Brisset qui lui fournissait de fausses cartes et qui est arrêtée le 12, enfin à Mme Gaudel arrêtée le 20 février et au facteur Paulin Morin.

Ce n'est que le 24 février, après sa condamnation à mort par les Allemands, que « Gaston » décide de dire aux Allemands tout ce qu'il sait de l'organisation communiste de l'Aube et de l'Yonne. Ces aveux ont pour conséquence une terrible vague d'arrestations dans les deux départements : plus de cinquante militants sont identifiés et « il a été possible de supprimer environ quarante

Roland Souday, André Cornillon, Robert Bailly témoignent à charge et l'accusent d'avoir pris une part active aux arrestations des militants communistes, d'en avoir pris l'initiative, d'avoir agi avec zèle. Les arrestations de 1941 et celles de 1942 sont traitées sur le même plan. Grégoire est même accusé de l'arrestation de René Roulot alors qu'il n'a rien à voir avec cette affaire qui s'est déroulée à Dijon. Il doit aussi assumer Vaudeurs (où des militants continuent effectivement d'être internés après son arrivée dans l'Yonne) et Le Travailleur écrit en 1945 : « Vous avez commencé à mettre en surveillance les patriotes, puis à les jeter dans les camps de concentration et les prisons (...) Vous savez que les internés du camp de Vaudeurs souffraient de la faim, du froid et des sévices du chef Chapron (...) Tous nos camarades sont morts en héros, en Communistes, pour que vive la France . » Plusieurs anciens internés de Vaudeurs viennent témoi-

personnelles et amicales avec certains membres de la police de l'armée d'occupation ».

### **Grégoire, chef du « corps franc de lutte contre le terrorisme »**

Les corps francs sont des unités de lutte contre la Résistance créées le 28 février 1944 par l'intendant régional de police à Dijon. Cette initiative s'inscrit dans le contexte de la radicalisation policière du régime de Vichy et de sa soumission croissante à l'Occupant. Huit corps francs sont constitués dans la région de Dijon et placés dans les départements sous l'autorité d'un officier de police ou de gendarmerie. Ils ont pour mission la lutte armée contre le « terrorisme ». Ils doivent « rechercher le contact, violent ou pas, provoquer le choc qui réduit et démoralise ». Mobiles, ils doivent pratiquer « la guerre d'embuscade », « chercher à frapper les terroristes aux heures et aux points où ils s'y attendent le moins ». Chaque corps franc, dirigé par un officier des Groupes mobiles de réserve (GMR), un officier de gendarmerie ou un commissaire de police, comprend une trentaine d'hommes qui sont originaires de trois corps distincts : un peloton spécialisé de gendarmes, un peloton de la police de sûreté, une section de GMR. La Franc-garde de la Milice peut participer à leurs actions, soit sur la demande de l'intendant de police, soit à l'initiative du chef régional de la Milice. Pour assurer sa mobilité, le corps franc dispose d'un car ou de deux camionnettes, et de deux motocyclettes. Outre leur pistolet individuel, les hommes disposent de quatre mitraillettes, douze à quinze mousquetons ou fusils de guerre, six à dix grenades et des munitions. Les moyens d'action sont l'embuscade, le barrage routier (ils disposent de herses métalliques), la « réduction d'un groupe adverse sur renseignements », « l'exploitation rationnelle et immédiate de renseignements résultant de l'interrogatoire des individus arrêtés ». Les corps francs se déplacent dans les départements, ne cantonnant jamais plus d'un mois dans un même endroit. En mai 1944, l'intendant régional de police nomme le commissaire Grégoire à la tête du corps franc du département de >

## **PLUSIEURS ANCIENS INTERNÉS DE VAUDEURS VIENNENT TÉMOIGNER DE L'ACHARNEMENT MIS PAR GRÉGOIRE À AGGRAVER LEURS CONDITIONS DE DÉTENTION.**

membres influent du parti communiste des deux départements » écrit la Gestapo. Onze militants communistes arrêtés sont fusillés en application de la politique des otages en avril 1942 <sup>(9)</sup>.

### **Grégoire et l'Occupant**

Les arrestations de l'automne 1941 sont le fait des autorités françaises ; les Allemands n'interviennent pas. Grégoire reçoit ses ordres du préfet (qui affirmera cependant en 1945 que Grégoire « était allé au devant de ses désirs dans chacune de ses enquêtes ») et les militants arrêtés sont internés dans le quartier français de la prison d'Auxerre. Les arrestations du printemps 1942 ont été opérées par la Gestapo ; Grégoire n'est pas responsable de la répression consécutive à l'affaire Ringenbach, les services du commissaire spécial ont été requis pour participer avec elle aux visites domiciliaires. Les débats du procès en 1945 portent sur la possibilité qu'avait ou non Grégoire de refuser cette participation. Les responsables communistes les plus influents, Maria Valtat,

gnier de l'acharnement mis par Grégoire à aggraver leurs conditions de détention. Grégoire affirme qu'il avait reçu l'ordre du préfet de se soumettre aux exigences allemandes.

Plus largement, ces affaires posent la question de ses rapports avec les Allemands. Fonctionnaire d'autorité, agent du gouvernement de Vichy, élément de sa politique répressive, le commissaire spécial aux renseignements généraux a évidemment et nécessairement des relations avec la puissance occupante. Grégoire a des entretiens fréquents avec les autorités allemandes, particulièrement avec Haas, chef de la Gestapo. Il ne le nie pas mais il affirme pour sa défense que ces relations ont toujours été réduites à ce qu'elles devaient être dans le strict respect de ses obligations. L'accusation affirme qu'au contraire il entretenait avec Haas des relations étroites et combattait avec lui la Résistance française : le réquisitoire évoque « ses agissements criminels constitués principalement par une étroite collaboration et des relations

>Yonne. Il est alors composé d'un peloton de gendarmerie et d'une section du GMR Bourgogne. Par la suite, le service de police de sûreté, commandé par l'inspecteur Bussat, est rattaché au corps franc et le GMR Guyenne participe aussi aux opérations. Grégoire est chargé de diriger les opérations qui s'inscrivent dans le cadre du maintien de l'ordre. Il doit informer la Gestapo des actions qu'il mène.

Grégoire a donc la responsabilité des actions de répression menées contre la Résistance. De mars à juillet 1944, l'activité du corps franc se caractérise par l'installation de barrages routiers, souvent nocturnes, le ratissage de terrain (fouille de fermes isolées, de hameaux, de bois), des opérations de police au cours desquelles sont fouillés des hôtels ou meublés, sont encerclés des villages (Saint-Martin-des-Champs le 15 mai 1944), sont arrêtés des résistants (un groupe FTP à Cheny et Laroche les 6 et 10 mai 1944), enfin la lutte armée contre les maquis.

Un important travail de renseignement est mené sur les activités des groupes de maquisards. Il s'effectue avec le support actif de certains membres de la gendarmerie (des documents le prouvent pour les brigades de Vézelay, de Villeneuve-sur-Yonne et de Seignelay). Les responsables du corps franc sont ainsi parfaitement au courant de la composition et des lieux d'implantation du maquis FTP Bourgogne, du maquis Garnier dans l'Avallonnais, du maquis Victoire et Liberté, de la présence du maquis Gaulois quand il arrive sur la rive gauche de l'Yonne. Ils sont aussi informés des événements qui surviennent à Guerchy, Branches, Brion et Bussy-en-Othe au moment où les FTP y déclenchent « l'insurrection nationale » en juin 1944.

Ce sont les unités constitutives du corps franc dont Grégoire est responsable (10) qui attaquent le maquis Garnier à la ferme du Carrelet le 27 mars 1944 ; c'est le corps franc qui participe avec les Allemands à l'attaque du maquis Victoire et Liberté à Paroy-en-Othe le 13 mai et c'est encore lui qui encercle les quelques rescapés de cette attaque à Héry le 3 juin 1944, tuant un maquisard. Le corps franc mène donc dans le département de l'Yonne une réelle activité de

### CE BILAN STATISTIQUE PESA CEPENDANT LOURDEMENT DANS LA CONDAMNATION DE GRÉGOIRE, AINSI QU'UN TÉLÉGRAMME DU PRÉFET RÉGIONAL FÉLICITANT PERSONNELLEMENT GRÉGOIRE POUR LA DÉTERMINATION ET L'EFFICACITÉ DE SON COMBAT CONTRE LE « TERRORISME ».

lutte contre la Résistance et est responsable de plusieurs dizaines d'arrestations. Une liste de 104 noms de personnes arrêtées fut saisie dans les services du commissaire Grégoire et utilisée par l'accusation au cours de son procès. Grégoire affirme pour sa défense qu'il a toujours donné l'ordre d'éviter le contact avec la « vraie résistance » et de combattre les pillards qui agissaient en son nom. Il affirme aussi avoir gonflé dans ses rapports la réalité de l'action répressive de ses hommes en incorporant, avec l'accord du commandant de gendarmerie, les arrestations faites par les gendarmes pour vols, incendies et autres délits. L'activité réelle du corps franc aurait donc été bien plus faible que ne le disent les statistiques. Il fait également valoir que, s'il était hiérarchiquement responsable des actions du corps franc, dans la réalité les opérations étaient du ressort de l'inspecteur Bussat, chef de la police de sûreté rattachée au corps-franc.

Ce bilan statistique pesa cependant lourdement dans la condamnation de



La Une du Travailleur de l'Yonne du 20 avril 1945.

Grégoire, ainsi qu'un télégramme du préfet régional félicitant personnellement Grégoire pour la détermination et l'efficacité de son combat contre le « terrorisme ». Par contre l'inspecteur Bussat put prouver que l'arrestation d'un groupe de jeunes FTP de Guerchy, qui avaient désobéi aux ordres de leur organisation, leur avait évité d'être livrés aux Allemands. Le commandant « Yvon », responsable départemental des FTP puis des FFI, affirma n'avoir rien à lui reprocher. Bussat fut réintégré dans ses fonctions mais mourut peu après.

### **Grégoire, agent des services secrets de la Défense nationale**

Dès l'été 1940, des officiers patriotes de l'Armée d'armistice refusent le caractère définitif de la défaite et la politique de collaboration et décident d'organiser une activité clandestine de résistance à l'occupant. Ce sont des hommes de droite, toujours très anticommunistes, souvent maréchalistes et voulant croire, au moins au début, au double jeu du maréchal Pétain. Deux organismes sont reconstitués clandestinement : un service de renseignement (SR) dirigé à Vichy par le commandant Perruche et un service de contre-espionnage dirigé à Marseille par Paillole et camouflé dans un organisme travaillant pour le génie rural. Son objectif est de neutraliser l'action des services spéciaux de l'Axe. Parallèlement un autre noyau de l'Armée d'armistice organise le camouflage du matériel. Pour couvrir cet ensemble, le rendre efficace et lui procurer des ressources, un organe officiel est mis sur pied avec l'accord des généraux Weygand et Huntziger, les Services des menées antinationales, rattaché au cabinet du secrétaire d'Etat à la guerre.

Les officiers du SR de Vichy prennent contact avec Loustanau-Lacau (politiquement situé à l'extrême-droite avant guerre) qui crée le réseau Alliance. En mai 1941, l'agent du réseau Alliance à Paris est un officier de l'armée française, le colonel Hugon. C'est au sein du réseau du colonel Hugon que Marcel Choupot, qui devait devenir trois ans plus tard le chef des FFI de l'Yonne, a commencé ses activités de résistance. Installé à Chaumont, il dirige une antenne de renseignement dans l'Est de la France.

Le père de Marcel Choupot est un gros propriétaire terrien de Savigny-sur-Clairis dans le Sénonais, châtelain, notable vichyste et maire du village. Après avoir été fait prisonnier durant la campagne de France et s'être évadé, Marcel Choupot regagne le château familial où il ne fait que passer. En juin 1940, il obtient par Henri Cronier une fausse carte d'identité puis, muni d'un laissez-passer délivré par la Kommandantur de Sens, il gagne Vichy. Il participe dès l'été 1940 aux activités d'un service de renseignement de l'armée puis organise le réseau « Kléber »<sup>(11)</sup>. C'est dans ce cadre qu'il revient dans l'Yonne dans le courant de l'été 1941. À Sens et à Auxerre Choupot a deux contacts : Henri Cronier

### **DE NOMBREUSES RENCONTRES ONT LIEU DANS LE BUREAU DU COMMISSAIRE GRÉGOIRE QUI DE TOUTE ÉVIDENCE CONNAISSAIT LA PLUPART DES RESPONSABLES DE LA RÉSISTANCE DÉPARTEMENTALE !**

et... le commissaire Grégoire !

En 1940, Henri Cronier est un petit industriel sénonais qui possède plusieurs moulins à tan et emploie une vingtaine d'ouvriers. Il a été dans les années trente militant de l'Action Française et membre des Camelots du Roi, n'hésitant pas à aller porter la contradiction dans les réunions électorales de gauche qui furent nombreuses et tumultueuses à Sens entre les deux guerres. Évadé lui aussi après avoir été fait prisonnier pendant la campagne de France, il est revenu à Sens et a exercé pendant quelques jours à partir du 22 juin 1940, les fonctions de secrétaire général de la mairie. C'est à ce moment qu'il fournit à Marcel Choupot une carte d'identité et un laissez-passer délivré par la Kommandantur qui lui permettent de gagner la zone Sud. Mais nous ne pouvons préciser si les deux hommes se connaissaient déjà, ce qui est vraisemblable dans la mesure où le père de Marcel Choupot militait lui aussi à l'Action Française. Pendant l'Occupation, Henri Cronier n'est pas membre de la municipalité et n'a pas de contacts avec le groupe local de résistants qui sont intégrés au mouvement Ceux de la Libération et dont plusieurs appartiennent à sa famille politique. Revenu dans l'Yonne dans l'été 1941 sous le nom de « Charcot », Marcel Choupot rencontre Henri Cronier et lui

demande de lui servir d'indicateur pour les services de renseignement du 2<sup>ème</sup> Bureau. À cette époque M. Choupot est à Chaumont et les deux hommes correspondent « sous prétexte d'écorces d'épicéa » [matière première des moulins à tan] précise H. Cronier en 1945. Nous ne pouvons préciser à quelle époque H. Cronier a travaillé pour le 2<sup>ème</sup> Bureau ni à quelle occasion Choupot et lui ont connu leurs activités respectives. Le témoignage d'Henri Cronier en 1945 ne laisse aucun doute sur le fait qu'il exerce alors à Sens une activité de renseignement, mais rien ne permet d'en connaître la nature précise. C'est par l'intermédiaire d'un contact donné par H. Cronier à Choupot à Auxerre que celui-ci fait la

connaissance du commissaire Grégoire qui travaille lui aussi pour le 2<sup>ème</sup> Bureau. En 1942, le successeur de M. Choupot, Jouffroy, passe à Sens avec Grégoire.

R. Grégoire a eu, de 1939 à 1943, des activités de résistance au sein des services de renseignement du colonel Hugon. Il est entré en contact avec le 2<sup>ème</sup> bureau de l'armée française en 1937 alors qu'il était en fonction à Dijon. Il y est resté pendant la drôle de guerre et a repris ses contacts durant l'été 1940, date à laquelle il entre alors en relation avec le colonel Hugon. À Dijon, avant juin 1941 Grégoire a fourni des papiers d'identité, participé à l'évasion de prisonniers de guerre et transmis des renseignements. Dans l'Yonne après son arrivée, il demeure en contact avec les services du commandant Hugon et continue de travailler pour lui. Dans ces conditions, il rencontre à Auxerre en 1941, Henri Cronier et Marcel Choupot. Les contacts semblent s'être poursuivis par la suite, sans qu'on puisse en préciser ni la fréquence, ni la nature ; l'accusation ne les remit d'ailleurs pas en cause lors du procès Grégoire en 1945. Quand Choupot est nommé chef départemental des FFI au printemps 1944, il continue de rencontrer Grégoire : le responsable des forces de répression de la Résistance est donc en contact régulier avec le respon-

> sable départemental de la Résistance. Plus étonnant encore : le 17 juillet 1944 dans la matinée, Choupot rencontre Grégoire qui lui remet des documents. Choupot est à Auxerre pour une importante réunion qui doit rassembler les plus hauts responsables de la Résistance régionale et même un responsable national, le colonel Rondenay. Il s'agit en réalité d'un guet-apens tendu par Henri Dupré (« Giho »), agent de l'Abwehr infiltré au plus haut niveau de la Résistance icaunaise. Il semble que ce soient les documents remis le matin par Grégoire que M. Choupot tente de dissimuler l'après-midi quand il est pris dans ce traquenard, à l'hôtel de la Fontaine et

## GRÉGOIRE, TOUT EN REGRETTANT L'ABSENCE DE FRAGER, PROMET À BARDET DE GRANDS SERVICES EN ÉCHANGE D'UNE PROTECTION À LA LIBÉRATION PAR L'INTELLIGENCE SERVICE ET PEUT-ÊTRE MÊME POUR DE L'ARGENT.

puissantes qui étaient dans la mouvance du Parti communiste (le Front national) ou dans celle du Parti socialiste (Libération -Nord). À la Libération de Sens Henri Cronier fut d'ailleurs accusé de collaboration et interné plusieurs jours. Les militants communistes n'avaient pas oublié son militantisme d'Action Française et ne connaissaient évidemment pas son rôle dans la Résistance. Il fut libéré sur intervention d'un important responsable interdépartemental des FFI, Fayel de Chézelles (« Crespin »), qui avait été logé par Cronier au printemps 1944 et que sa famille dut alerter. Cronier fut écouté, son témoignage ne fut pas contesté mais il fut aussitôt oublié car il était proprement inconcevable pour la plupart de ceux qui jugeaient Grégoire ou qui suivaient son procès, de le considérer comme un résistant.



Le Travailleur de l'Yonne, 16 mars 1945.

### Grégoire et les responsables du réseau Jean-Marie Buckmaster

René Grégoire a eu de 1942 à 1944 de nombreux contacts avec plusieurs responsables des organisations de résistance de l'Yonne. Dans la plupart des cas ces relations semblent superficielles et ne traduisent pas sa participation à leur activité. De nombreuses rencontres ont lieu dans le bureau du commissaire Grégoire qui de toute évidence connaissait la plupart des responsables de la résistance départementale !

En octobre 1943, il rencontre l'architecte Roland Moreau, responsable du Front national dans le Jovinien. André Baudon, responsable du mouvement Résistance puis du Service national maquis, personnage lui-même très critiqué pour son manque de sérieux et finalement relevé de ses responsabilités par le colonel Rondenay, s'entretient avec lui. René Aubin, fondateur d'un groupe auxerrois de résistance puis responsable de Libération-Nord, Pierre Vauthier, responsable civil de Libération-Nord ou encore le docteur Potiron membre sénonais du mouvement Ceux de la Libération ont rencontré le commissaire Grégoire, au titre de leurs responsabilités dans la Résistance. Il connaît François de Montaudouin (responsable de l'ORA et chef de maquis) et rencontre de la Bruchellerie, secrétaire général de la

arrêté par la Gestapo. Grégoire affirme, mais il faudrait des sources allemandes pour établir la vérité des faits, qu'il fut convoqué par Haas peu après, interrogé longuement et menacé.

Grégoire mettait tout son espoir dans le retour de Marcel Choupot en 1945 ; il ne savait pas qu'il avait été fusillé par les Allemands peu après son arrestation, et il comptait sur son témoignage. Il bénéficia de celui d'Henri Cronier qui confirma l'existence de ses activités au sein du SR de l'Armée. Dans le contexte de la Libération ces activités furent victimes du discrédit qui recouvrit la droite globalement qualifiée de collaboratrice par les organisations de résistance les plus



Caricature sur le procès Grégoire parue dans *Le Travailleur de l'Yonne*.

Préfecture, en relation avec l'état-major FFI installé au maquis de Merry-Vaux durant l'été 1944. Pourquoi tous ces résistants fréquentent-ils Grégoire ? Roland Moreau affirme qu'il voulait éclaircir les intentions réelles de Grégoire à l'égard du Front national ; pour sa part Dumont, adjoint d'Aubin, déclare : « nous pensions qu'il était un bon Français » avant d'affirmer avoir changé d'avis. Certains d'entre eux disent s'être méfiés de lui mais André Daprey, chef du maquis Garnier, est le seul à affirmer que Libération-Nord, avait envisagé de le supprimer.

C'est avec les responsables du réseau Jean-Marie Buckmaster que Grégoire entretient les relations les plus étroites et les plus régulières. Pour étonnants qu'il soient, ces faits sont prouvés par les témoignages de plusieurs de ces responsables et confirment la complexité de la situation réelle dans l'Yonne sous l'Occupation. René Grégoire a rencontré Alain de la Roussilhe (« Alain »), responsable du réseau dans l'Aillantais, Pierre Argoud, fondateur d'un groupe de sédentaires du réseau dans l'Aillantais, Roger Bardet, adjoint au responsable national du réseau (qui allait s'avérer être aussi un agent de l'Abwehr infiltré dans le réseau), et, plus étonnant encore, il a obtenu une entrevue à Joigny avec Henri Frager, responsable national du réseau. Alain de la Roussilhe et Pierre Argoud

étaient entrés en contact avec Grégoire depuis le début de novembre 1943 par l'intermédiaire de l'inspecteur jovinien Lançon. Grégoire leur fournissait quelques renseignements concernant l'emplacement des barrages routiers dressés par les GMR d'Auxerre : on n'aura pas oublié que Grégoire était le chef du « corps franc de lutte contre le terrorisme » dont les GMR était un élément. Le 8 avril 1944 de la Roussilhe et quelques camarades dévalisent la perception de Toucy et se trouvent face à un barrage de GMR sur la route du retour. Les GMR ouvrent le feu, un résistant est tué. Quelques jours après cet épisode, de la Roussilhe n'hésite pas à se rendre chez le responsable des GMR, afin de se « mettre d'accord pour pouvoir passer à travers le barrage de police lorsque ceux-ci nous arrêteraient ».

Le 1<sup>er</sup> mai 1944, Roger Bardet arrive dans

### TOUTE LA DÉFENSE DE GRÉGOIRE PORTE SUR SON ACTIVITÉ DE RÉSISTANCE AU SEIN DU SERVICE DE RENSEIGNEMENT AINSI QUE SUR SES RELATIONS AVEC DES RESPONSABLES DE LA RÉSISTANCE, QUI SONT ÉTABLIES PAR DE NOMBREUX TÉMOIGNAGES .

l'Yonne, chez M. Renaud, propriétaire de l'hôtel « Les beaux ombrages » à Cézy, où Alain de la Roussilhe avait ses quartiers. Ce dernier est déçu car Bardet n'est pas accompagné du « Patron » du réseau Jean-Marie, Henri Frager (« Paul »). De la Roussilhe confie à Bardet qu'il a arrangé un rendez-vous avec le commissaire spécial René Grégoire. Il le présente comme une personne qui lui aurait rendu de nombreux services, sans préciser lesquels. Pourquoi « Alain » organise-t-il cette rencontre ? Sans doute se sent-il sur la sellette. Lors de ses fréquents voyages à Paris où il doit rendre des comptes à ses supérieurs, il reste étrangement évasif sur ses réalisations malgré les 100 000 francs mensuels qui lui sont attribués. Vers la mi-avril 1944, « Paul », relativement inquiet, a envoyé pour superviser « Alain », l'officier britannique Richard Armand Lansdell (« Oreste »), rapidement surnommé « Oscar ». Alain sait donc qu'il perd la confiance de son « Patron ». Peut-être espère-t-il remonter dans l'estime de Frager en lui présentant Grégoire, une personne disposant d'informations utiles.

L'entrevue a lieu le 2 mai 1944 à Epineau-les-Voves (au sud de Joigny), dans un restaurant situé en bordure de la nationale 6<sup>(12)</sup>. Le repas réunit « Alain », son adjoint « Oscar », Bardet, Grégoire, Jean Guyet et Henri Bouchard (« Noël »), le radio. Grégoire, tout en regrettant l'absence de Frager, promet à Bardet de grands services en échange d'une protection à la Libération par l'Intelligence Service et peut-être même pour de l'argent. D'après plusieurs témoins et en particulier celui de Mme Lelong, patronne du restaurant, il est question « d'arranger les affaires » pour de l'argent. « Noël » n'hésite pas à montrer des liasses de billets provenant sans doute d'un parachutage. De retour à Paris, Bardet fait un rapport à Frager.

Une seconde rencontre est organisée à Joigny, le 15 mai à midi, dans une villa appartenant à une amie de René

Grégoire. Frager est cette fois présent et il semble que les offres de service du commissaire spécial l'aient intéressé. Il a sans doute envisagé le bénéfice qu'il pourrait en tirer, surtout au moment où il a décidé d'implanter son PC dans la région. Grégoire ne lui a sans doute pas caché qu'il était alors en relation avec la Résistance jovinienne ainsi qu'avec Marcel Choupot. Frager déjeune avec Grégoire, de la Roussilhe, « Oscar » et Bardet. Selon ce dernier, la conversation « à bâtons rompus est sans importance ». « Alain » demande au commissaire de lui fournir des fausses cartes d'identité ; Grégoire accepte. À la fin du repas, Grégoire s'isole avec Frager dans une pièce annexe pour une discussion qui dure à peine un quart d'heure mais dont nous ne connaissons malheureusement pas le contenu. Bardet affirme dans un témoignage que Frager lui aurait déclaré le soir même : « c'est curieux, mais Grégoire m'a dit qu'il fallait se méfier d'Alain qui n'était pas très sérieux et avait des relations dangereuses. » Grégoire déclare effectivement à propos d'« Alain » : « je lui ai fourni tous les renseignements qu'il m'a demandés. Avec >

> ma voiture et sur sa demande, je lui ai facilité l'accomplissement de la mission à plusieurs reprises (...) Ma confiance en lui s'était vite émoussée car je le sentais très jeune, très brave mais très imprudent – que de fois lui ai-je crié Casse cou ! Au cours d'une entrevue que j'ai eue avec le groupe IS à Joigny, j'ai demandé au chef connu sous le nom de Commandant Paul de le sermonner car il était trop connu et recherché par la Gestapo. » L'opinion de Frager sur « Alain » est sans doute déjà établie ; il décide d'envoyer Julien Boutault et Jacques Adam dans l'Yonne afin d'enquêter sur ses agissements. Leur rapport confirme les nombreux griefs qui lui sont reprochés et « Alain » est exécuté le 3 juin 1944.

À partir de cette rencontre, Grégoire demeure en contact avec le réseau Jean-Marie Buckmaster. Par deux fois au moins dans le courant du mois de juin 1944, il se rend au maquis de l'Étang-Neuf. Quelle a été la nature précise des services qu'aurait offert Grégoire à celui qu'il appelait « le commandant Paul, le grand chef de ce maquis » ? Les nombreux témoignages confirmant l'existence de ces contacts ne permettent pas d'apporter une réponse claire et objective. Pour preuve, l'attitude adoptée par Bardet. Appelé à témoigner lors du procès Grégoire, Bardet, tout en confirmant les relations entre le réseau Jean-Marie et le commissaire spécial, cherche à les minimiser et affirme s'être « toujours méfié de Grégoire ». Mais à cette époque, Bardet est lui-même accusé d'intelligence avec l'ennemi et il ne tient évidemment pas à se montrer solidaire de celui qui symbolise la collaboration dans l'Yonne. Quand à Frager, qui aurait pu faire la lumière sur la nature des relations établies avec Grégoire, il a été arrêté, déporté puis exécuté. Frager comme Choupot ne pourront pas venir témoigner au procès Grégoire.

La nature particulière des relations entre les responsables du réseau Jean-Marie Buckmaster et le commissaire Grégoire est confirmée par un curieux événement qui se produit au lendemain de la Libération. Le 25 août 1944, Grégoire est l'objet d'un mandat d'internement du préfet et emprisonné à Auxerre. Le lendemain matin, il est libéré par un groupe de

**GRÉGOIRE ÉTAIT UN PATRIOTE, UN ANCIEN COMBATTANT DE LA GRANDE GUERRE. IL A CONTINUÉ SOUS VICHY À COMBATTRE LES ALLEMANDS AU SEIN DU 2<sup>ÈME</sup> BUREAU DONT IL EST RESTÉ MEMBRE ET AUQUEL IL A OBÉI. SES SUPÉRIEURS ONT SANS DOUTE JUGÉ – SON CAS N'EST PAS EXCEPTIONNEL – QU'IL LEUR ÉTAIT UTILE AU POSTE QU'IL OCCUPAIT.**

résistants que commande Roger Bardet, responsable du réseau Jean-Marie, et conduit à Villiers-sur-Tholon où il demeure près de deux semaines. Le 7 septembre, Grégoire, qui affirme vouloir s'expliquer devant la justice, est reconduit sur sa demande à la prison d'Auxerre. Pourquoi cet enlèvement ? S'agissait-il de le protéger, ou de le faire disparaître ? Le procureur ne s'est pas montré curieux sur ces faits et les responsables du réseau Jean-Marie ne les ont pas commentés.

### Grégoire devant ses juges

Accusé d'« intelligence avec l'ennemi » René Grégoire est traduit en avril 1945 devant la cour de justice de l'Yonne que préside le juge Thill. C'est un événement de grande importance qui passionne l'opinion publique et dont tous les journaux rendent compte.

Toute la défense de Grégoire porte sur son activité de résistance au sein du service de renseignement ainsi que sur ses relations avec des responsables de la Résistance, qui sont établies par de nombreux témoignages.

Il montre aussi qu'il a su fermer les yeux comme dans l'affaire des maquisards arrêtés à Briennon le 27 mai 1943. Quatre hommes armés du maquis Vauban avaient été surpris dans un hôtel de Briennon par une patrouille de gendarmerie qui enquêtait sur un vol de sucre commis quelques jours plus tôt par le maquis Vauban. Arrêtés, les maquisards ne firent pas usage de leurs armes, annoncèrent qu'ils étaient des résistants et furent conduits à la Gendarmerie. Alertés, le commissaire Grégoire et le commandant de Gendarmerie d'Auxerre Fortin arrivèrent à Briennon. Les procès verbaux dressés par les gendarmes de Briennon furent déchirés et tous s'entendirent pour ne pas faire mention du fait que les hommes étaient armés. Les quatre hommes furent transférés à Auxerre où ils furent condamnés en correctionnelle pour vol puis relâchés.

Le préfet Gardas prend clairement sa défense et déclare : « Dans nos conversations (Grégoire) s'est toujours montré soucieux d'agir en bon Français et en bon patriote. J'ai connu ses relations avec différents maquis de l'Yonne, avec le commandant Chollet (Marcel Choupot),

avec mon Secrétaire général de la Bruchollerie, officier de la Résistance et avec l'IS. » La déclaration du préfet Daupeyroux va dans le même sens. L'interprète Greschen, qui occupe une position stratégique au contact des autorités françaises et allemandes, affirme que Grégoire « n'a jamais rien divulgué qui fut de nature à nuire à la France », qu'à chaque fois qu'il venait rendre visite à l'occupant « il était convoqué téléphoniquement mais jamais de sa propre autorité », que jamais il n'a reçu d'argent ni dénoncé une personne aux allemands [13].

La défense assurée par Maître Floriot dispose donc d'un dossier en apparence solide, appuyé sur une trentaine de témoignages.

L'accusation affirme que Grégoire a touché de l'argent des Allemands pour prix de ses basses besognes : « il faut admettre que cette attitude était avantageuse et rémunératrice car le sus nommé vivait très largement et avait un train de vie supérieur à son traitement de fonctionnaire et ses revenus personnels ». Sa vie privée est mise en cause : « vie de débauches, libations, parties fines (...), fréquentant les femmes publiques (...) et ayant de nombreuses maîtresses ». Si Grégoire reconnaît ce dernier fait, il conteste que ses relations avec les Allemands aient dépassé le cadre de ses fonctions professionnelles [14].

Le commissaire du Gouvernement, dans son réquisitoire, rejette d'une phrase toute activité de Grégoire en faveur de la Résistance : elle a été « insignifiante » et « procéda plus d'un bas opportunisme et d'un vil intérêt personnel que d'un véritable sens national inspiré du patriotisme ». De plus cette activité souffre d'avoir été sélective : « l'accusé prétendit qu'il avait favorisé certains membres de la Résistance appartenant au mouvement dit IS (pour Intelligence Service, c'est ainsi qu'est souvent qualifié le réseau Jean-Marie), mais cela ne devait pas l'empêcher de nuire (...) au Front national qui fut peut-être le plus important de tous ». Il fait de Grégoire le portrait d'un homme au « zèle intempestif, inexcusable et criminel, aux sentiments anti-français » dont « l'attitude systématiquement favorable à l'ennemi » et « l'activité policière intensive au profit des Allemands (...)

provoqua la mort, la déportation ou l'internement de nombreux Français, tous patriotes et membres de la Résistance ».

L'essentiel de l'accusation porte sur sa responsabilité dans la lutte contre la Résistance et plus particulièrement dans les arrestations de communistes. Tous les responsables du Parti communiste viennent témoigner à charge contre Grégoire : Roland Souday, Maria Valtat, Robert Bailly ; mais c'est André Cornillon qui porte les plus graves accusations en s'appuyant sur les déclarations que lui aurait faites l'inspecteur Cretté [proche collaborateur et chauffeur de Grégoire] [15], et en fournissant le 19 mars 1945 un document accusant Grégoire d'être directement responsable de l'attaque de la maison de la famille Dumont à Guerchy, le 13 juin 1944, par un coup de téléphone qu'il aurait passé aux Allemands depuis la préfecture [16].

Le 20 avril 1945, René Grégoire est condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi. Son pourvoi en cassation est rejeté le 1<sup>er</sup> mai, de même que son recours en grâce. René Grégoire est fusillé le 5 juin 1945, à 5h du matin, dans une carrière des environs d'Auxerre.

### Grégoire et l'histoire de l'Occupation

Dans la mémoire résistante, le commissaire Grégoire incarne la violence de la répression de l'État français au service de l'Allemagne nazie. Il symbolise aussi la rigueur exemplaire de l'épuration : celui qui avait sur les mains « le sang des patriotes » devait être condamné par le peuple français, victime de l'Occupation et héros de sa libération. Dans cette image qui résume la mémoire collective et qui a été très largement dessinée par l'historiographie communiste, Grégoire incarne la répression et les communistes incarnent la Résistance.

Le travail de l'historien consiste à analyser et à critiquer les documents avec les méthodes qui sont les siennes, afin d'approcher la vérité des faits, à les organiser, à les rendre intelligibles. Dans le cas qui nous intéresse, les documents dont nous disposons sont de deux ordres : des documents produits sous l'Occupation par les services du commissaire Grégoire et qui permettent d'appréhender la réalité >



Un extrait de *L'Yonne républicaine* annonçant l'exécution de René Grégoire.

**DANS LA MÉMOIRE RÉSISTANTE, LE COMMISSAIRE GRÉGOIRE INCARNE LA VIOLENCE DE LA RÉPRESSION DE L'ÉTAT FRANÇAIS AU SERVICE DE L'ALLEMAGNE NAZIE. IL SYMBOLISE AUSSI LA RIGUEUR EXEMPLAIRE DE L'ÉPURATION : CELUI QUI AVAIT SUR LES MAINS « LE SANG DES PATRIOTES » DEVAIT ÊTRE CONDAMNÉ PAR LE PEUPLE FRANÇAIS, VICTIME DE L'OCCUPATION ET HÉROS DE SA LIBÉRATION.**

> de ses actes, d'autres qui sont pour l'essentiel des témoignages obtenus au cours de l'instruction par les magistrats. Sur ces documents pèse le poids du contexte de la Libération et celui des animosités personnelles. Des documents nous manquent : les documents allemands, les témoignages de ceux qui furent victimes de l'Occupant, ceux qui disparurent à la Libération. Le commissaire Abonnel, successeur de Grégoire (on observera la parfaite continuité des activités du service des Renseignements généraux de la III<sup>ème</sup> à la IV<sup>ème</sup> République), déclare le 28 mars 1945 : « début septembre 1944 alors que j'avais pris la succession de Grégoire au Commissariat spécial, deux officiers américains (...) accompagnés d'un certain « Tintin » du 2<sup>ème</sup> Bureau des FFI sont venus au commissariat et ont emporté diverses liasses de papier et une valise. Ils n'ont ni hésité, ni tâtonné ». Ajoutons que toutes les archives du CDL ont disparu, et d'autres encore.

Malgré les lacunes des sources, l'étude est instructive et met en évidence des faits qui contredisent la mémoire collective. Elle nous montre, ou plutôt nous confirme, que la Résistance est multiple et divisée et que les situations sont complexes. Il apparaît que des résistants – peut-on leur dénier ce qualificatif ? – qui travaillent au sein des SR de l'Armée sont profondément anticommunistes et se sentent, du moins en 1940 et 1941, plus proches du régime de Vichy que de la Résistance communiste (qu'ils ne considéraient d'ailleurs pas comme telle avant le 22 juin 1941). Il apparaît encore que le responsable de la police au service de la politique d'un régime de dictature et de collaboration connaît et fréquente les responsables locaux de la Résistance, à l'exception de ceux de la mouvance communiste. Il leur fournit des documents et des renseignements et ne cherche pas à leur nuire et à les faire arrêter.

Grégoire était sans doute profondément anticommuniste. La police à laquelle il appartient servit loyalement le régime de Vichy. Grégoire et ses collègues avaient déjà arrêté des communistes aux derniers jours de la III<sup>ème</sup> République, et à cet égard Vichy ne représente pas une rupture. Il est probable qu'il ne considéra pas les militants du PCF comme des

résistants avant qu'ils ne le soient par l'Occupant, c'est-à-dire avant le 22 juin 1941.

Grégoire était un patriote, un ancien combattant de la Grande Guerre. Il a continué sous Vichy à combattre les Allemands au sein du 2<sup>ème</sup> Bureau dont il est resté membre et auquel il a obéi. Ses supérieurs ont sans doute jugé – son cas n'est pas exceptionnel – qu'il leur était

**INTELLIGENT, GRÉGOIRE EST SANS DOUTE OPPORTUNISTE ET IL A COMPRIS QUAND IL LE FALLAIT PERDRE LA GUERRE ; BIEN D'AUTRES LE FURENT AUSSI ET REMPLIRENT LES RANGS DE LA RÉSISTANCE QUAND IL FUT ÉVIDENT QUE LA VICTOIRE ÉTAIT ACQUISE.**

utile au poste qu'il occupait. Il n'est pas possible d'établir avec certitude ce que furent ses rapports avec les Allemands mais il apparaît à l'étude du dossier d'instruction que les accusations qui lui sont faites d'avoir reçu de l'argent pour prix de ses dénonciations sont infondées. Il semble aussi que Haas se soit méfié de lui. Grégoire n'est pas un collaborationniste. Il ne montre aucune sympathie pour les partis icaunais de la collaboration dont il ne fréquente pas les dirigeants, pas plus que ceux de la Milice. Cette dernière est peu influente dans notre département et elle n'est pas intervenue aux côtés du corps franc comme les statuts de ce dernier l'y autorisaient. Il faut enfin tenir compte du contexte. Intelligent, Grégoire est sans doute opportuniste et il a compris quand il le fallait que l'Allemagne allait perdre la guerre ; bien d'autres le furent aussi et remplirent les rangs de la Résistance quand il fut évident que la victoire était acquise. C'est encore le contexte qui explique sans doute la rigueur de la peine et son application. En 1945, on ne fait pas la différence dans les milieux de l'accusation entre les arrestations communistes de 1941 et celles de 1942. Le Parti communiste joue un rôle déterminant dans la condamnation de Grégoire. Il est alors à l'apogée de sa puissance. Ses adhérents

sont cinq fois plus nombreux qu'avant la guerre ; il en va de même de ses électeurs : il obtient 26% des voix aux élections législatives du 21 octobre 1945. La Fédération dispose désormais d'un journal, d'un local et d'une dizaine de permanents. Le Travailleur devient bi-hebdomadaire sous la direction de Roland Souday et tire à 20 000 exemplaires. Les dirigeants du parti sont tous issus de la Résistance : Lucien Prost, secrétaire fédéral est assisté par Maria Valtat et René Millereau. Le parti contrôle plusieurs organisations qui lui permettent de développer son audience et son influence. Il en va de même à l'échelle nationale : le Parti est au pouvoir avec le général de Gaulle ; son prestige est à son zénith ainsi que celui de Staline et de l'Armée rouge qui a terrassé l'Allemagne nazie ; il se présente alors comme le « parti des 75 000 fusillés ».

Dans l'Yonne, le Parti s'identifie à la Résistance dont il se présente comme l'initiateur, l'organisateur et l'animateur. Le Parti mène dans la presse et dans la rue une intense campagne d'opinion publique, exigeant la condamnation à mort de Grégoire. Un service d'ordre de 125 hommes doit être déployé pour assurer la sécurité du procès. On remarquera que jusqu'alors cependant, Grégoire n'avait pas été attaqué par les tracts et la presse communiste clandestine. Un premier commissaire du Gouvernement (Mariotte) est écarté à la suite d'une violente campagne communiste qui l'accuse lui aussi d'« intelligence avec l'ennemi ». Arloing qui le remplace mène l'instruction à grande vitesse : le cas du préfet Bourgeois est dissocié afin d'accélérer la procédure. Dans ces conditions, Grégoire est condamné avant que la guerre ne soit finie et exécuté avant que les déportés ne soient rentrés.

■ JOËL DROGLAND

## Notes

[1]. L'autre condamné à mort exécuté fut Marcel Wagner, chef de la « Gestapo auxerroise ».

*La « bande à Wagner »* a commis au printemps 1944 de nombreuses violences et exactions dans le département.

[2]. Ce dossier conservé aux ADY sous la cote 6 W 25470 et consultable sur dérogation, est la source essentielle de cet article avec les comptes rendus du procès publiés par *l'Yonne Républicaine* et *Le Travailleur* en avril 1945. On peut consulter les pièces les plus importantes de ce dossier dans l'étude de Roger Pruneau, *Contribution à la connaissance de l'histoire du département et de la Résistance dans l'Yonne pendant la guerre 1939-1945*, pp.288-309.

L'auteur accompagne les documents de commentaires toujours pertinents et souvent virulents.

[3]. Maurice Vincent est sous-préfet d'Avallon de novembre 1940 à février 1944. Il est lui aussi un personnage révélateur de cette période tellement pleine de contradictions. Il défend la Révolution nationale et est très apprécié des Allemands qui disent de lui en décembre 1942 que « *c'est un homme très zélé et empressé, qui s'est toujours efforcé de satisfaire au mieux les désirs des autorités d'occupation* ». Mais en même temps il a une attitude et un comportement incontestablement patriotes, et même résistants. Il est rattaché au réseau Alliance de fin juillet au 22 septembre 1943 ; il fait franchir la ligne de démarcation, dans sa voiture, à un prisonnier évadé, il cache des personnes menacées à la sous-préfecture, il trouve des points de chute à des juifs menacés. Consulter la biographie de Maurice Vincent dans le cédérom *La Résistance dans l'Yonne*.

[4]. Le régime de Vichy a créé des polices spéciales et renforcé la police traditionnelle en la réorganisant en profondeur. Pour la première fois, la France est dotée d'une police nationale ; dans les villes de plus de 10 000 habitants (Auxerre et Sens dans l'Yonne) la police passa du contrôle de la municipalité à celui de l'État et donc des préfets. Une loi créa les GMR, Groupes mobiles de réserve, jalouxés par les policiers et les gendarmes car mieux payés qu'eux.

[5]. Le commissaire Grégoire rédige un rapport thématique mensuel sur les activités de ses services qui se trouve généralement annexé au rapport préfectoral dont il est une source essentielle (ADY, 1 W 15-26). À ce rapport s'ajoutent les nombreux rapports et notes suscités par toutes les activités du service et de ses inspecteurs (ADY 1 W 33-35 et 78-84).

[6]. ADY, 1 W 71.

[7]. L'inspecteur Soret est détaché au dépôt SNCF de Laroche-Migennes, objet de toutes les attentions des renseignements généraux, ADCO, 40 M 366 et ADCO, 40 M 111 : épuration, rapports d'activités pendant l'occupation (septembre-octobre 1944).

[8]. Joseph Bourgeois est préfet de l'Yonne de novembre 1940 à décembre 1941. C'est un serviteur zélé de l'État Français, partisan de la révolution nationale et anticommuniste farouche. Le 5 décembre 1944, il est incarcéré à la prison de la Santé puis il est révoqué le 25 mai 1945. Sa révocation est annulée par le Conseil d'État, le 12

février 1958 et il est ensuite réintégré en qualité de préfet.

[9]. On trouvera dans le cédérom *La Résistance dans l'Yonne* une présentation plus approfondie des arrestations de l'automne 1941 et de celles du printemps 1942 suite à l'affaire Ringenbach.

[10]. Il ne semble pas qu'il ait pris une part personnelle à la préparation des attaques.

L'inspecteur Bussat est plus directement chargé du corps franc. L'attaque d'Héry a été préparée très précisément par le capitaine Proust.

[11]. Les biographies de Marcel Choupot et d'Henri Cronier se trouvent dans le cédérom *La Résistance dans l'Yonne*.

[12]. AN, Z6 862 (dossier d'instruction du procès Bardet). Le dossier Grégoire contient les dépositions d'Eric Maunier le 10 janvier 1945, de Jeanne Camier épouse Lelong, de Jean Guyet et de Roger Bardet le 22 mars 1945.

[13]. Greschen affirme néanmoins que Grégoire a été pour le moins « *imprudent* » en fournissant aux allemands un « *document concernant le Front national en mars 1944* » qui « *même suranné présentait un danger à être mis entre les mains de nos services* ».

[14]. On trouve dans le dossier Grégoire deux autres dossiers intitulés Fixemer et Limbourg, que Grégoire a soustraits aux archives de son service à Dijon en juin 1940 et apportés avec lui à Auxerre. Cette affaire qu'utilise l'accusation n'est pas développée afin de ne pas alourdir cet article. Il s'agit de deux gros agriculteurs de Côte-d'Or d'origine allemande qui étaient surveillés par Grégoire dans le cadre de ses fonctions au 2<sup>ème</sup> Bureau à la fin des années 1930. Limbourg fut emprisonné en Allemagne et Grégoire reçut un Ausweis pour aller témoigner à son procès.

[15]. Cornillon est alors président du Comité local de Libération d'Auxerre. Il a été arrêté le 9 janvier 1941, interné à Vaudeurs et libéré le 21 janvier pour raison de santé. Cretté porte au cours de l'instruction de graves accusations contre Grégoire : « *j'affirme que la totalité des individus arrêtés par la Gestapo étaient dénoncés par lui* » déclare-t-il le 10 octobre 1944, ou encore : « *la Gestapo lui fournissait l'apport nécessaire à ses prodigalités* » ; mais il revient sur ses déclarations dans une confrontation avec Grégoire le 8 décembre, affirmant n'avoir « *jamaï voulu dire que Grégoire touchait de l'argent de la Gestapo mais seulement qu'il avait des revenus occultes* » qu'il attribue désormais à l'Intelligence Service !

[16]. On trouve dans le dossier Grégoire plusieurs documents qui se rapportent aux événements qui se produisent à Guerchy et à Branches au lendemain du Débarquement. Ils remettent en cause la version établie concernant l'attaque par les Allemands de la maison Dumont le 13 juin 1944. Les FTP, plus ou moins contrôlés par Roland Souday, se sont lancés dans une opération aventureuse qui a alerté les Allemands et inquiété la population et c'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'opération déclenchée le 13 juin. Pour plus de détails, se reporter au cédérom *La Résistance dans l'Yonne*.

Le sujet pour le concours 2006 est le suivant :  
« Résistance et monde rural ». Il est accompagné des commentaires suivants : « Ce thème peut-être l'occasion de réfléchir sur la résistance du monde rural, les rapports entre la résistance urbaine et le monde rural, la relation des résistances avec l'espace rural. Les recherches des élèves pourront porter, entre autres, sur les aspects de la Résistance – par exemple les maquis, les refuges, le camouflage des réfractaires et des persécutés – qui témoignent du rôle décisif joué par la population des campagnes dans la lutte contre l'occupant. »

Ce sujet est vaste et permet aux élèves de l'aborder sous différents angles en fonction de leur choix et de la réalité de la Résistance dans leur zone géographique ; l'Yonne est un département bien adapté à ce sujet. Nous ne ferons que rappeler ici quelques données générales qui nous semblent indispensables.

L'Yonne est un département rural. Au recensement de 1936 environ 70 % des Icaunais vivent dans des communes rurales. Deux villes seulement, Auxerre et Sens, dépassent les 10.000 h. Le département se dépeuple depuis la fin du XIXème siècle ; l'absence d'industries, le phylloxéra, l'attraction parisienne, ont provoqué le départ de nombreux actifs. La guerre de 1914-18 a fait plus de 10.000 morts.

Les paysans, qui représentent 40 % de la population active, sont très majoritairement des petits propriétaires-exploitants, pratiquant la polyculture, avec des rendements assez faibles. Enfin, les zones boisées sont importantes, environ 30 % de la surface totale ; cela a eu des effets importants, à partir de 1944, sur la création des maquis. Mais le monde rural ce ne sont pas seulement des paysans ; il ne faut pas oublier les artisans ruraux, comme les maréchaux-ferrants, les boulangers, les commerçants, les vétérinaires ( pensons à Pierre Argoud), les cafetiers, etc. leur rôle a été important.

La plus grande partie des paysans de l'Yonne a connu l'exode et le traumatisme qu'il a provoqué. Mais l'armistice est largement accepté, comme par le reste de la population, et les deux premières années de l'occupation sont subies par le monde paysan avec résignation, pour sa très grande majorité. Pétain et son gouvernement tentent de séduire les campagnes. Le discours de la « Révolution Nationale » met en avant le travail de la terre, « la terre ne ment pas ». Le monde rural semble relativement épargné, il y a de quoi se nourrir, les réquisitions de main d'œuvre sont beaucoup moins pesantes que pour d'autres catégories, sauf en ce qui concerne l'organisation Todt. On peut observer que de façon générale la période semble favorable à travers l'examen des versements à la caisse d'Epargne, en hausse pendant ces années, et de l'impôt qui augmente lui aussi. Les paysans sont souvent enviés par le reste de la population, ceci d'autant plus que certains profitent de la situation pour faire du « marché noir ». On peut dire que jusqu'en 1942 le monde rural semble être pour Vichy une base sûre. Les réquisitions de produits agricoles, céréales, viande, pommes de terre, etc. sont cependant mal reçues par les pay-

# CONCOURS deuxième 2006

sans, qui de ce fait refusent largement de se rallier à la « Corporation paysanne » créée par le gouvernement pour mieux les encadrer.

Quelques paysans peu nombreux ont décidé de s'engager dès 1940, en hébergeant des prisonniers de guerre évadés, par exemple. Mais les choses changent véritablement à partir de la fin de 1942, et surtout en 1943. Le gouvernement de Vichy a beaucoup parlé des prisonniers de guerre, a beaucoup fait de promesses. Les paysans sont très touchés par l'absence des hommes prisonniers en Allemagne, et ils attendent. La politique de « la Relève », engagée par Laval à grand renfort de propagande se révèle sans effet ; il ne revient que très peu de prisonniers. Et, plus encore, la politique de réquisition de main d'œuvre fait pénétrer la guerre et la Résistance dans les zones rurales. En effet jusque là les premiers groupes de résistants sont apparus dans les villes, dans l'Yonne comme ailleurs. Mais en 1943 les mouvements et réseaux veulent encadrer ces « réfractaires » au travail obligatoire, au STO ; il n'est pas encore question de maquis, mais seulement de les cacher, de les aider dans leur refus de partir en Allemagne. Pour cela, les campagnes sont indis-

***C'est à partir de 1943 que les organisations de résistance vont essayer de créer des groupes de « sédentaires », c'est à dire de résistants qui conservent leur activité professionnelle, qui demeurent chez eux.***

pensables ; les paysans sont désormais sollicités pour prendre ces jeunes. Un certain nombre acceptent, et les réfractaires travaillent dans des fermes ou des chantiers forestiers. Ils ont en général de fausses cartes d'alimentation fournies par les organisations de résistance. La relative proximité de la région parisienne fait de l'Yonne une région intéressante pour les réfractaires et les organisations de résistance qui cherchent à les cacher.

C'est à partir de 1943 que les organisations de résistance vont essayer de créer des groupes de « sédentaires », c'est à dire de résistants qui conservent leur activité professionnelle, qui demeurent chez eux. Ces paysans non seulement s'occupent des réfractaires, mais ils protègent par leur silence les premiers groupes de clandestins cachés dans les bois proches, ils leur fournissent un peu de ravitaillement, ils les préviennent des dangers éventuels. Certains franchissent le pas, s'engagent, deviennent des résistants « sédentaires » ; de même certains fils d'agriculteurs se sont engagés dans des maquis alors qu'ils ne craignaient pas le STO : leurs parents participaient aux parachutages. Ce fut le cas en Puisaye, en particulier, en juin et juillet 1944.

En 1944, l'aide aux maquis devient indispensable, et les campagnes sont désormais un élément essentiel de « l'espace résistant ». En voici quelques exemples : la famille Mathieu, à Sormery (la rue Chèvre), aide les maquis de Suy et Horteur ; la famille Sagourin, à Perreux (hameau des Débats) aide le maquis de l'Etang-Neuf ; Georges-André

Billard, aux Vrines, aide le maquis 3 de National-maquis, etc. Il faut ajouter le rôle des cafetiers, c'est le cas des Cagnat en Puisaye, des boulangers, des bouchers, qui alimentent les maquis, etc. Cet engagement entraîne de la part des Allemands, et des forces françaises engagées à leurs côtés ( GMR, Corps franc) des représailles contre des fermes et des villages proches des maquis. En 1944 une quarantaine d'opérations ( les 4/5<sup>èmes</sup> après le 6 juin) sont conduites contre les maquis, quelquefois avec de gros moyens. Le plus souvent, après ces attaques, les Allemands cherchent les « terroristes » et leurs complices, dans les lieux les plus proches. Les représailles sont d'autant plus lourdes que leurs pertes ont été importantes. C'est ainsi que le 9 juin à Saint-Maurice-Thizouaille la ferme de M. Viel est incendiée devant toute la population, lui-même est arrêté et déporté. Le 18 juin, après l'attaque du maquis Aillot, cinq otages sont exécutés aux Granges-de-Sambourg, près de Vireaux. Le 20 juin la ferme Mathieu est investie après l'attaque du maquis de Saint-Mards-en-Othe, et trois hommes sont massacrés. Le 22 juin le village d'Arces est occupé, la population rassemblée et l'abbé Humeau arrêté. Beaucoup d'autres exemples pourraient être cités.

La relation entre les maquisards et la population rurale n'a pas toujours été facile, souvent ambivalente. Il y eut en même temps une vraie solidarité avec « les petits gars qui sont dans les bois » et la peur des possibles représailles ; il y eut une sympathie réelle pour les maquisards et la crainte des réquisitions un peu brutales quelquefois. La mauvaise réputation donnée par certains aux résistants a été alimentée par les actions de résistants mal encadrés profitant de leur statut de résistants pour commettre des délits, mais aussi par les actes de prétendus résistants. Il faut ajouter certaines exécutions sommaires peu justifiées, commises sous couvert d'épuration. Cette vision négative de la Résistance a été répandue, souvent, par des ruraux qui eux-mêmes ne s'étaient pas engagés. Il n'en est pas moins évident que les paysans qui sont entrés en résistance, sédentaires ou non, ont joué un rôle décisif dans le fonctionnement des maquis. Sans eux les maquis n'auraient pu survivre.

Enfin pour se rendre compte de la place de l'espace rural dans la résistance de l'Yonne il n'y a qu'à observer, au détour des routes, des routes secondaires surtout, le grand nombre des stèles et monuments qui marquent le sacrifice des résistants. Résistance et monde rural sont dans le département indissociables.

Au delà des ouvrages généraux, les élèves pourront se reporter au CD-Rom *La Résistance dans l'Yonne*. Ils y trouveront plusieurs notices sur le caractère rural du département, sur l'agriculture, sur la sociologie de la Résistance et les paysans, sur les réquisitions. Les fiches consacrées aux maquis permettront de repérer les familles paysannes, qui pourront peut-être leur apporter leur témoignage. ■ JEAN ROLLEY

## Rectificatif à propos de la biographie d'Angelo Ricco, résistant de Villeneuve-sur-Yonne

Qu'il s'agisse de l'histoire de la Résistance ou de celle de toute autre période, le travail de l'historien repose sur la recherche des sources puis sur leur critique méthodique ; elle permet d'établir des faits qui doivent ensuite être organisés et présentés de manière à rendre compte au mieux de ce que fut la réalité.

Le cédérom *La Résistance dans l'Yonne* propose environ 300 biographies de résistants, les uns aujourd'hui disparus, les autres vivants ; les uns responsables d'organisations ou de maquis, les autres résistants « de base », sédentaires ou maquisards. Ces biographies sont rédigées à partir de sources écrites (assez rares, et souvent simples transcriptions de témoignages oraux) et de sources orales : les témoignages recueillis par les auteurs du cédérom.

*C'est en effet l'une des particularités de l'histoire de la Résistance, de l'histoire du Temps présent en général, de s'écrire avec la participation et sous le regard de ceux qui en furent les acteurs ou les témoins.*

C'est en effet l'une des particularités de l'histoire de la Résistance, de l'histoire du Temps présent en général, de s'écrire avec la participation et sous le regard de ceux qui en furent les acteurs ou les témoins. Si l'histoire y gagne en épaisseur humaine, l'historien s'expose à être « sous (la) surveillance »<sup>(1)</sup> de ceux qui firent l'Histoire.

Pour ne pas avoir soumis toutes mes sources à la critique qu'elles exigent, pour avoir oublié sans doute que l'établissement d'une chronologie précise doit être la première étape du travail, j'ai commis une erreur dans la biographie d'Angelo Ricco qui peut lui porter préjudice et qu'il me demande de bien vouloir rectifier.

Né en 1925 en Italie, Angelo Ricco et son frère aîné Ferruccio vivaient à Villeneuve-

sur-Yonne. Réfractaires au STO, ils entrèrent dans la Résistance, au sein des FTP. Angelo fut arrêté à Villeneuve-sur-Yonne le 24 mars 1944, puis déporté. Utilisant un récit manuscrit de Paul Duval, résistant sédentaire de Libération-Nord à Villeneuve-sur-Yonne, j'ai écrit que l'arrestation de Duval était consécutive à celle d'Angelo Ricco, ce qui peut être considéré comme une grave accusation, même si je me suis toujours interdit tout jugement de valeur sur ces terribles situations.

L'arrestation d'Angelo Ricco a eu lieu le 24 mars 1944 : plusieurs documents

établissent le fait avec une absolue certitude. Raymond Duval a été arrêté la veille, le 23 mars. Angelo Ricco n'a donc pas pu évidemment en être responsable. Qu'il veuille bien nous pardonner cette erreur. ■ JOËL DROGLAND

[1]. L'expression est de l'historien Pierre Laborie.  
[2]. ADY, 1158 W 19 et ADY, 6 W 25270, rapport de la gendarmerie de Villeneuve-sur-Yonne.

entrez dans l'histoire avec le CD-Rom

### la Résistance dans l'Yonne

Base unique et inédite d'informations historiques sur la Résistance dans l'Yonne et plus largement sur l'Yonne sous l'Occupation, ce CD-Rom est un outil de référence pour découvrir et comprendre cette page de notre histoire locale en la replaçant dans son contexte national et mondial.

Prix : 20 Euros (franco de port)

Commandez ce CD-Rom aux organismes suivants :

- aux Archives départementales de l'Yonne, 37 rue Saint-Germain à Auxerre, Tél. : 03 86 46 93 88
- au CDDP, 28 rue Théodore de Bèze à Auxerre, Tél. : 03 86 52 57 14
- au Centre de documentation de l'ARORY, 15 bis rue de la Tour d'Auvergne à Auxerre, Tél. : 03 86 48 23 68, e-mail : info@arory.com

41  
42  
43